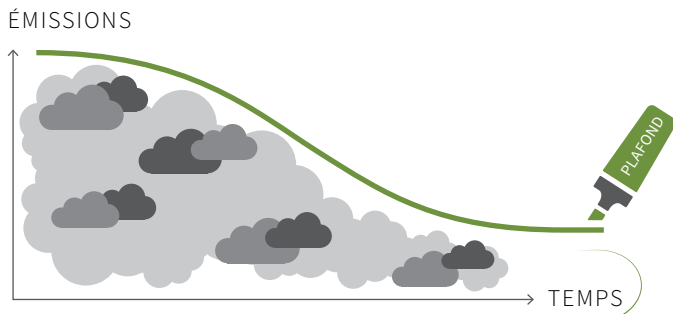
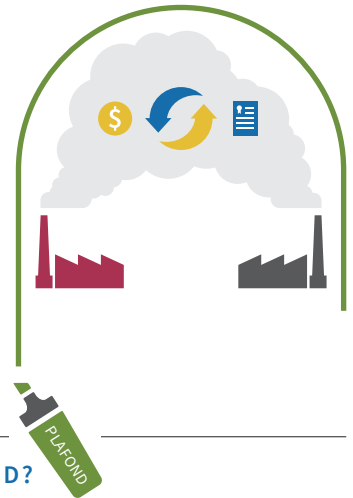


Qu'est-ce qu'un système d'échange de quotas d'émission?

Un système d'échange de quotas d'émission (« emissions trading scheme » ou « ETS » en anglais) est un mécanisme de marché qui peut être utilisé pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Il repose sur le principe de « plafond et échange ». Le gouvernement fixe une limite (un plafond) d'émissions totales qui s'applique à un ou plusieurs secteurs de l'économie. Les entreprises œuvrant dans ces secteurs doivent détenir un permis pour chaque tonne d'émissions relâchée dans l'atmosphère. Ces entreprises peuvent recevoir ou acheter des permis et elles peuvent en échanger avec d'autres entreprises. Il s'agit là de la partie « échange » de l'approche « plafond et échange ». Actuellement, 17 systèmes de d'échange de quotas d'émission de GES opèrent sur quatre continents, et des économies majeures comme la Chine, se préparent à introduire un système national. Au total, les pays et territoires qui ont un système de permis échangeables représentent désormais 40 % de la richesse mondiale (PIB).



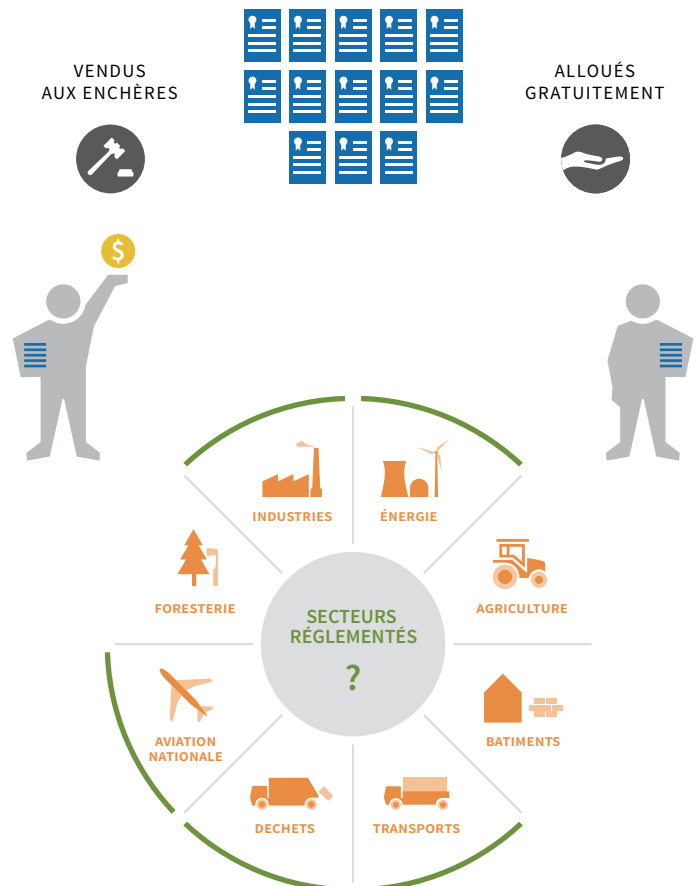
QU'EST-CE QU'UN PLAFOND?

Le gouvernement établit la quantité maximale d'émissions permise dans le système de quotas échangeables. Il s'agit là de la partie « plafond » du « plafond et échange ». Le plafond doit être déterminé à l'avance et idéalement diminuer au fil du temps. Le plafond doit être établi de manière à contribuer à l'atteinte de l'objectif de réduction des émissions de GES fixé au niveau national ou territorial. Cela permet d'établir un signal de marché sur le long terme afin que les entreprises puissent planifier et investir en conséquence.

PLAFOND = QUANTITÉ TOTALE DE QUOTAS D'ÉMISSION

COMMENT DISTRIBUER LES QUOTAS?

Une fois le plafond établi, le gouvernement distribue les quotas aux entreprises. Un quota représente une tonne d'émissions de GES. Le gouvernement peut décider d'allouer ces quotas gratuitement (en fonction des émissions passées ou d'indicateurs de performance) ou de les vendre dans le cadre de ventes aux enchères. La manière dont les quotas sont alloués affectera également la façon dont les entreprises vont gérer leurs émissions.

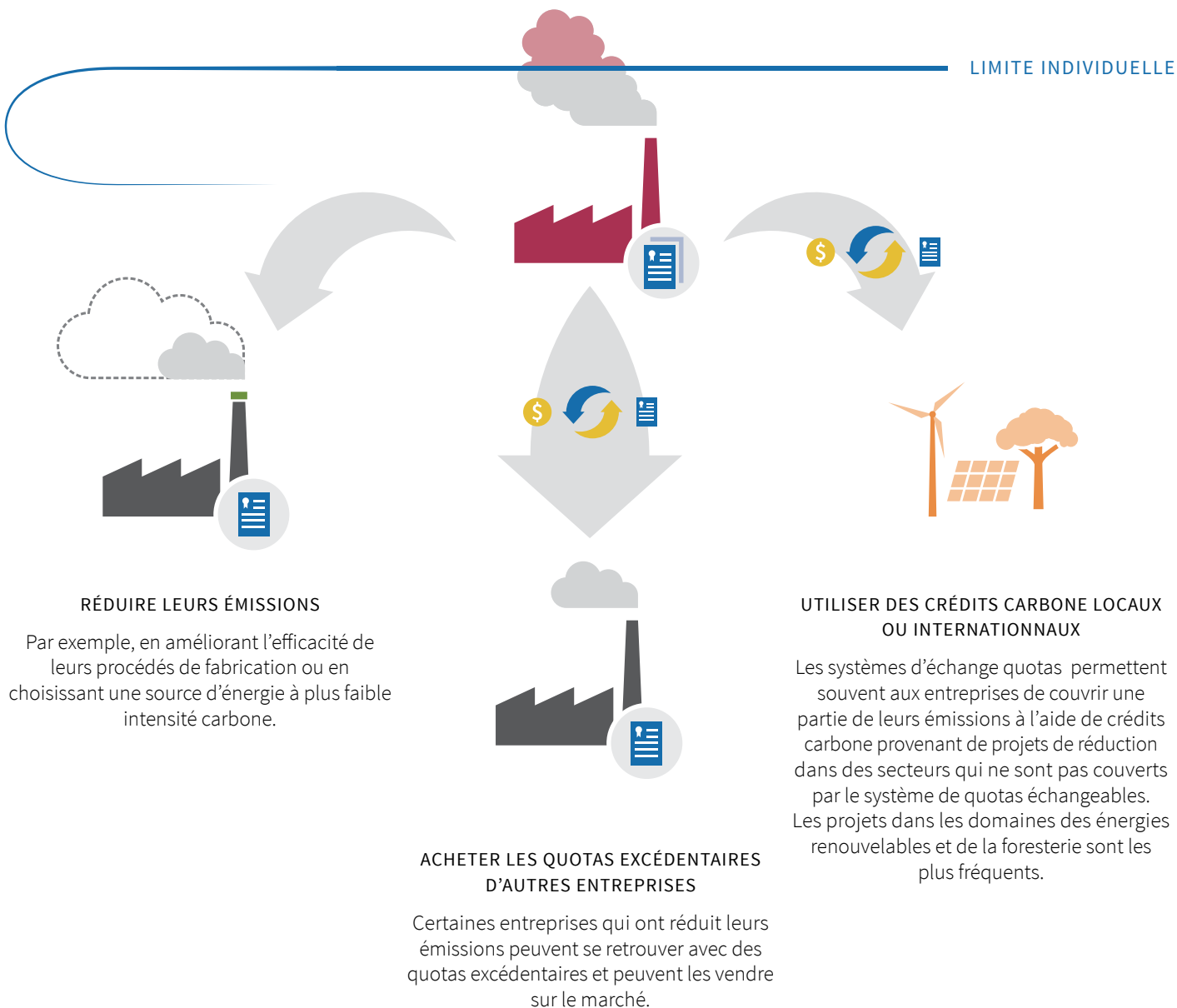


QUI EST RÉGLEMENTÉ?

Le gouvernement doit également décider des secteurs de l'économie et des GES qui seront soumis au système. Théoriquement, un système de quotas échangeables couvrant plusieurs secteurs et plusieurs types de GES sera plus efficace. Néanmoins, en pratique, il peut être difficile de mesurer et de vérifier les émissions dans certains secteurs, tandis que d'autres secteurs peuvent trouver qu'il est très difficile de réduire leurs émissions. Les secteurs de l'énergie et de l'industrie sont couverts par la plupart des systèmes actuellement en opération à travers le monde. Le dioxyde de carbone (CO₂), le plus commun des GES, est généralement régulé par les systèmes de quotas échangeables. Les autres GES sont le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) et les gaz fluorés (SF₆, HFC et PFCs).

COMMENT LES ENTREPRISES PEUVENT-ELLES GÉRER LEURS ÉMISSIONS ?

À la fin d'une période donnée (une année par exemple), chaque entreprise doit restituer un montant de quotas égal à ses émissions pendant la période. Pour ce faire, les entreprises peuvent choisir une ou plusieurs des options suivantes :



RÉDUIRE LEURS ÉMISSIONS

Par exemple, en améliorant l'efficacité de leurs procédés de fabrication ou en choisissant une source d'énergie à plus faible intensité carbone.

UTILISER DES CRÉDITS CARBONE LOCAUX OU INTERNATIONNAUX

Les systèmes d'échange quotas permettent souvent aux entreprises de couvrir une partie de leurs émissions à l'aide de crédits carbone provenant de projets de réduction dans des secteurs qui ne sont pas couverts par le système de quotas échangeables. Les projets dans les domaines des énergies renouvelables et de la foresterie sont les plus fréquents.

ACHETER LES QUOTAS EXCÉDENTAIRES D'AUTRES ENTREPRISES

Certaines entreprises qui ont réduit leurs émissions peuvent se retrouver avec des quotas excédentaires et peuvent les vendre sur le marché.



COMMENT S'ASSURER QU'UN SYSTÈME DE QUOTAS ÉCHANGEABLES FONCTIONNE EFFICACEMENT ?

Pour garantir l'efficacité environnementale du système, les entreprises doivent mesurer et déclarer leurs émissions à une autorité officielle. Ces rapports doivent être vérifiés par une tierce partie indépendante pour s'assurer de leur exactitude. Des sanctions permettent également de s'assurer que les entreprises se conforment aux règles du système d'échange de quotas. Les transactions de quotas entre les participants au marché carbone sont suivies à l'aide d'un registre. Des dispositifs de protection sont en place afin de prévenir les risques de fraude ou de manipulation susceptibles de se produire en raison de la valeur financière des quotas.

AU SUJET DE L'INTERNATIONAL CARBON ACTION PARTNERSHIP (ICAP): ICAP est un forum international qui s'adresse aux gouvernements nationaux et infranationaux ayant pour but l'échange de bonnes pratiques liées au développement et à la mise en œuvre de ETS. Ses activités peuvent être catégorisées selon trois piliers : le dialogue technique, le partage de connaissances et le renforcement des capacités. Pour de plus amples renseignements, visitez le site [web d'ICAP](#), visionnez [la carte ICAP](#) ou suivez-nous sur [Twitter](#).